



Elections professionnelles
Chantiers de l'Atlantique
COMMUNIQUÉ DE LA CGT



UNE PROGRESSION FORTE DE LA CGT PARMIS LES OUVRIERS ET LA
CONFIRMATION D'UN MAINTIEN CHEZ LES TECHNICIENS !

Cette année encore, le vote électronique, individualisé et parfois complexe, volontairement imposé par la direction, reste un des facteurs qui pèse en négatif sur le niveau de participation dans chaque collège. La mobilisation a néanmoins permis de retrouver un niveau de participation à 60%.

La CGT tient à remercier les nombreux salariés qui ont pris conscience des enjeux posés par notre organisation syndicale et qui l'ont exprimé en votant pour nous. Le résultat est plus que positif et gage d'avenir pour les liens que nous cherchons à créer entre nous !
Nous remercions aussi le soutien reçu par les travailleuses et travailleurs de la sous-traitance et intérim.

Les résultats pour la CGT :

(La CGT n'était pas représentée dans le 3^{ème} collège).

ELECTIONS 2023	% CGT	Elus CSE Titulaires
1 ^{er} Collège	65.81%	6 sur 9
2 ^{ème} Collège	27.29%	3 sur 11
3 ^{ème} Collège	/	0 sur 9
GLOBAL	29.44 %	9 sur 29

Sur le total, la CGT reste deuxième syndicat représentatif avec le même nombre d'élus que le premier syndicat, la CFDT (avec un écart de seulement 50 voix) et devant la CFE-CGC et FO.

La CGT se maintient au 2^{ème} collège et progresse largement (+12% par rapport à 2019) parmi les ouvriers avec 2/3 des voix.

Ces résultats sont un signal clair pour la direction : Celui d'une force d'opposition parmi les salariés revendiquant l'amélioration des salaires de base, des conditions de travail et des embauches pérennes.

La direction ne peut l'ignorer. Les élus et mandatés CGT, avec l'aide des salariés ne manqueront pas de le lui rappeler.